



DU CHU DE TOURS

Site de l'Institut de Formation des Professions de Santé  
2 rue Mansart – 37170 CHAMBRAY LES TOURS



DATE LIMITE D'INSCRIPTION :  
**31 JANVIER 2018**

**FICHE D'INSCRIPTION AUX EPREUVES DE SELECTION**  
de L'Institut Régional de Formation de Techniciens de Laboratoire Médical  
du CHRU de Tours

*Arrêté du 19 mai 2006 modifié: relatif aux dispenses susceptibles d'être accordées en vue de la préparation du Diplôme d'Etat Français de technicien de laboratoire médical, aux candidats titulaires d'un diplôme extra communautaire de technicien de laboratoire médical et sollicitant l'exercice de la profession en France*

**ETAT CIVIL**

NOM de naissance .....

NOM d'usage (d'épouse pour les femmes mariées) .....

Prénom : .....

Né(e) le : ..... A : .....

Nationalité : .....

Adresse (pour convocation et envoi des résultats) :

.....  
.....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....

**SCOLARITE**

Niveau d'études secondaires le plus élevé : .....

Diplôme obtenu : ..... Pays : .....

Titulaire d'un titre ou diplôme de technicien de laboratoire médical :

Titre : ..... Diplôme : .....

Date d'obtention : ..... Pays : .....



## **Le dossier d'inscription doit comprendre :**

1. la fiche d'inscription aux épreuves de sélection ci-jointe dûment complétée et signée
2. la copie des titres ou diplômes (baccalauréat ou équivalence)
3. la photocopie de la carte d'identité (recto-verso) ou du passeport en cours de validité à la date des épreuves
4. la carte ou le titre de séjour ou le visa de long séjour mention « étudiant » en cours de validité à la date des épreuves. La demande se fait auprès des services consulaires français du pays de résidence
5. 3 enveloppes timbrées autocollantes au nom et adresse du candidat (2 de format 16,2 cm x 11,4 cm et 1 de format 23 cm x 33 cm affranchies au tarif en vigueur)
6. le curriculum vitae
7. la lettre de motivation manuscrite
8. *la photocopie certifiée conforme du diplôme de technicien de laboratoire médical (l'original devra être fourni lors de l'admission en formation)*
9. *le relevé détaillé du programme des études suivies précisant le nombre d'heures de cours par matière et par année de formation, la durée et le contenu des stages cliniques effectués au cours de la formation, ainsi que le dossier d'évaluation continue, le tout délivré et attesté par une autorité compétente du pays qui a délivré le diplôme.*  
***Points 8 et 9** : Traduction en français par un traducteur assermenté de l'ensemble des documents*
10. l'imprimé « autorisation de parution site internet » dûment complété et signé
11. **un chèque de 526 € (tarif 2018)** en règlement des droits d'inscription aux épreuves de sélection libellé à l'ordre du « Trésor public du CHU de Tours », non remboursés. **(Montant fixé par le CHU de Tours, organisme gestionnaire).**

**POUR INFORMATION** : si réussite aux épreuves d'admission, **l'inscription définitive** sera subordonnée à :

La production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un **certificat médical** émanant d'un **médecin agréé** par l'**Agence Régionale de la Santé (ARS)** attestant que le candidat :

1. n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec la profession de technicien de laboratoire médical,
2. présente un état oculaire compatible avec l'exercice de la profession. Ce certificat, **délivré par un médecin ophtalmologue**, devra notamment préciser que le candidat est indemne de dyschromatopsies incompatibles avec l'exercice de la profession de technicien de laboratoire médical,
3. est à jour dans ses vaccinations antidiphthériques, antipoliomyélique, antitétanique, **antityphoïdique** et contre l'hépatite B
4. présente la preuve d'une vaccination même ancienne par le BCG

\* \* \*

**EPREUVE D'ADMISSIBILITE** : Jeudi 5 Avril 2018 de 10h30 à 12h30

**EPREUVES D'ADMISSION** : Mardi 5 juin 2018

Date :

Signature du candidat :